

seraient pas mis en culture. Enfin, du consentement de son fils Artaud, la fondatrice donna encore à la nouvelle Chartreuse la moitié de la terre de Versieu que son père Albert de la Tour lui avait donnée en dot.

Pons de la Sablière, premier prieur du monastère, s'engagea pour lui et ses successeurs à n'accepter d'autres gardiens et défenseurs qu'Artaud de Roussillon et ses descendants. Le même jour il prit possession du lieu destiné au bâtiment du monastère, ainsi que des autres droits, revenus et subventions accordés par la fondatrice, pendant que les pères Chartreux, réunis pour les comices généraux manifestaient vivement leur reconnaissance envers Béatrix et la recommandaient par écrit aux prières de l'ordre entier. Les travaux de construction commencèrent la même année, et par une précaution fort utile à cette époque, le nouveau monastère fut ceint comme un château fort, de hautes murailles et de tours crénelées.

Dans l'acte de fondation, Béatrix s'était réservé le droit d'habiter à son gré dans la Chartreuse de Sainte-Croix. C'est là, dans un bâtiment aujourd'hui détruit et qui était situé sur l'emplacement du clocher actuel, qu'elle semble avoir passé le reste de sa vie. On montre encore aux visiteurs une ouverture pratiquée dans le mur de l'ancienne église, qui permettait à la pieuse châtelaine d'entendre la messe de son appartement. C'est là aussi qu'elle mourut. A cette nouvelle les pères Chartreux, réunis en assemblée capitulaire, annoncèrent dans tous leurs monastères ce triste événement, en ordonnant qu'il serait dit dans chaque couvent de l'ordre trente